

Le journal de



www.mairiedebourg.fr



Route de Longeau à Langres. - CHERREY



Portrait : G. Patton



EDITO

Ce printemps a pris des teintes automnales, voire hivernales parfois. Il a pu nous donner des envies d'allumer un feu de cheminée, de rêvasser durant de longues heures sous la couette...

Qu'est-ce qui, en ces jours moroses et gris, pourrait nous donner envie de sauter du lit, d'entamer cette nouvelle et unique journée lorsqu'on prévoit que ciel, température, infos vont nous plomber ? Chacun va parler de la grisaille ambiante, de celle de son moral, de son cœur. Quels antidotes ?

- Quelques grimaces devant la glace, pour s'entraîner avant de les partager : ça détend, c'est bon pour le visage et prévient les rides.
- Prendre une douche écossaise : elle active la circulation, donne de l'énergie.
- Préférer aux infos une musique dynamisante et esquisser quelques pas de danse. Lancez-vous dans une java endiablée si vous en avez le temps !
- Emplir l'atmosphère de vos parfums préférés; les huiles essentielles, lavande, par exemple, vous feront voyager à travers leur senteur : couleur, odeur, voyage...
- S'acheter un imperméable qui nous plaît tellement qu'on n'a plus envie de le quitter.
- Congeler une bonne choucroute pour ces jours, ou sans plus la trouver, on en a envie ; inviter voisins, amis et n'aborder que des sujets légers; donner un gage à celui qui tient des propos plombants.
- Ecouter les oiseaux qui célèbrent la vie par leur chant, faisant fi des conditions, dont pourtant dépend leur vie.
- Avoir le barbecue, la table de jardin etc... juste derrière la porte du garage (de préférence sur roulettes) prêts à être sortis rapidement, en cas d'éclaircies, qui risquent de ne pas durer. Ainsi on pourra en profiter même si on doit rentrer rapidement.

Passons un bel été quelles qu'en soient les conditions; apprenons à voir la beauté, la bonté de la vie, profitons-en !

Laissons l'amour, l'humour, l'amitié et la solidarité prendre le dessus. Vivons l'instant présent dans toute sa richesse. Et si vous-même avez des remèdes à la morosité, faites-nous en part, nous les proposerons dans le prochain journal.

Le mot du Maire

L'été tarde à venir, ce qui n'empêche pas nos travaux prévus cette année d'avancer correctement.

Exit le lotissement, les travaux de voirie sont quasi terminés, restent deux éclairages à installer, ce qui devrait être fait d'ici la fin du mois. Les rues de la Caillette et de la villa Gallo-romaine sont goudronnées, les trottoirs recouverts d'un enduit bicouche. Conformément au devis, l'entreprise Bongarzone a effectué ces travaux dans le timing et de belle manière, les travaux sont prêts à être réceptionnés. On peut considérer que ce quartier fait maintenant partie intégrante du village, à en juger le nombre de promeneurs entre deux averses.

Une autre voirie devrait recevoir un traitement cette année. Plusieurs fois reportée, la réfection du chemin de la Bruotte est également programmée.

Notre village a revêtu son aspect fleuri, pour le bonheur des habitants et des promeneurs, grand merci aux bénévoles qui ont assuré cette tâche. A chacun d'apprécier et de respecter notre environnement et le travail d'embellissement ainsi réalisé. C'est également l'occasion de remercier l'ensemble des personnes qui donnent gracieusement de leur temps au bénéfice de notre cadre de vie.

Pour les plus jeunes qui sont déjà en vacances, pour les beaucoup moins jeunes qui le sont tout le temps et pour les autres qui les attendent, je vous souhaite de profiter pleinement des beaux jours (qui vont forcément arriver.....)



À venir...

13 juillet :

Repas champêtre, feux d'artifice

07 Aout :

Poulet party

En Octobre (date à préciser)

Matinée bénévolat

11 novembre

Armistice 1945 au monument

18 novembre

Soirée « Beaujolais »

20 novembre

Repas des aînés

8 Janvier 2017

Vœux de la municipalité (à confirmer)



Sommaire

Edito, le mot du maire

Le Prieuré

Rétrospective du semestre

Les décisions du conseil municipal

Une page Facebook pour la mairie

7 bonnes raisons.....

Portrait

Infos

Le jeu de l'été



L'ANCIEN PRIEURÉ DE CHERREY

*Conférence par Alain Catherinet
Vendredi 25 mars 2016*



Situation :

Le prieuré de Cherrey se trouvait à l'emplacement de la ferme d'aujourd'hui, au début du vallon, au bord de la RD 974

(L'ancienne voie Agrippa à l'époque romaine). A une époque très lointaine, ce lieu n'était pas un prieuré mais plutôt un hospice plus ou moins reconnu qui servait la nuit de refuge pour les voyageurs. Dans ces temps peu sûrs, on y faisait arrêt, à l'abri des brigands et des loups. On y trouvait une bonne soupe. On pouvait y recevoir les soins du corps et surtout de l'âme.

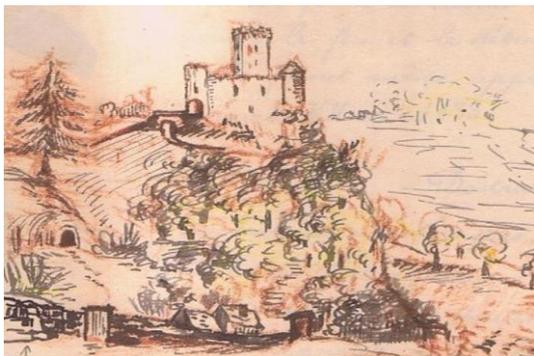
L'origine du prieuré est imprécise. Une seule certitude : dans un acte original, daté de 1398, il est dit que l'évêque de Langres Louis de Bar aurait l'intention de créer un prieuré en Cherrey.

Origine de Bourg :

En 1241, le village avait pour nom Burgus, nom d'origine germanique Burg, signifiant lieu fortifié sur un éperon rocheux. Ce lieu était bien placé pour surveiller la grande voie de communication de Lyon à Trêves. Les Langrois avaient besoin de ce poste avancé pour contrôler les troupes venant du Sud. Peut-être, y avait-il un péage ?

Bien que le village n'existât pas encore, le site de Bourg était connu dès 886. A cette date, l'évêque de Langres Gélon « parle » de sa « villa » de Bourg (grosse ferme). Ce n'est pas une manse (habitation rurale avec ses dépendances). A cette époque, le même évêque donne 14 manses au prieuré de Saints-Geosmes, 5 manses à Longeau et 12 manses à La Charmotte à Flagey.

D'après un acte daté de 1198 de l'Abbaye de Clairvaux, il est dit qu'il y avait un lieu habité en Cherrey. Un chevalier « de Cherrey » y vit avec ses deux fils Johan et Mason. En tout, il y avait 11 personnes, tous de la même famille féodale.



Au 13^{ème} siècle, le château fort de Bourg est repris, reconstruit, restauré et fortifié par l'évêque de Langres. Il restera un lieu de villégiature pour les évêques de Langres environ pendant 2 siècles. La mention de village de Bourg apparaît seulement au 13^{ème} siècle.

Dans le registre foncier de l'évêché (le terrier), daté de 1344, il est fait état de l'existence d'une maladrerie (maladière) située près de la voie royale, destinée à soigner les lépreux. Ce lieu-dit existe toujours.

Création du prieuré :

D'après un acte original daté de 1398, l'évêque de Langres Louis de Bar, cousin du roi de France Charles VI demande au roi l'autorisation de fonder un ordre religieux de l'ordre de Saint Jérôme en un certain lieu appelé « Cherel », dessous et près de son Chastel (château) et du village de Bourg.

En Cherrey, il n'y avait alors qu'un manoir constitué de deux maisons où se tenaient diverses « communes » (sous-entendu communautés) de mauvaise vie qui ne plaisaient pas à Louis de Bar. Ce lieu « pas très moral » était situé au pied de son château. Son idée est de créer un prieuré pour y placer des religieux désireux de mener une vie contemplative et solitaire. (Ermites reclus).

Pour créer le prieuré, il doit demander plusieurs autorisations. En premier lieu, il doit obtenir l'accord des « Frères de Sts-Geosmes » dont l'obédience va jusqu'à Longeau. Il va demander aussi l'autorisation aux chanoines de Langres. Il doit aussi obtenir l'autorisation royale pour modifier le carrefour d'accès au village de Bourg afin d'isoler ce lieu de Cherrey. La grande route ne passerait plus par Cherrey.

Il fait entériner son projet par le pape Benoît XIII d'Avignon. A partir de l'année 1400, il fait construire le prieuré en restaurant les bâtiments existants et en faisant édifier une église sous le nom de la bienheureuse Vierge Marie et St Jérôme. De cette époque, doit dater la création du chemin existant aujourd'hui, reliant le village à Cherrey. Dans les écrits d'alors, on parle d'un chemin creux dit « torsion » signifiant « tranchée ».

Louis de Bar, créateur du prieuré

Louis de Bar, né entre 1370 et 1375, mort le 26 juin 1430, était fils de Robert Ier, comte puis duc de Bar (Bar-le-Duc), et de Marie de France, fille du roi Jean le Bon. Etant le 5^{ème} fils, il fut destiné à une carrière ecclésiastique et fut évêque de Poitiers de 1391 à 1395, évêque de Langres de 1397 à 1413, puis évêque de Châlons et évêque de Verdun. Il hérita de la succession de ses frères tués à la bataille d'Azincourt en 1415. Louis de Bar accepta la couronne ducale du Barrois tout en conservant la crosse épiscopale de Châlons puis celle de Verdun. Il recevait sur sa tête de multiples bénéfices.

La sœur de Louis de Bar était l'épouse de Jean Ier roi d'Aragon qui a fondé dans la péninsule ibérique, vers 1360, l'ordre des Hiéronymites approuvé par le pape Grégoire XII de Rome.

De ce fait, Louis de Bar fit venir au prieuré de Cherrey, 12 hiéronymites et le prieur, la seule congrégation installée en France. L'établissement servait d'hospice, les religieux dispensant quelques soins aux gens de passage et aux alentours. Ils exerçaient leur saint ministère dans les paroisses environnantes. Ils ne se plaisaient pas en Cherrey (différence de la langue et à cause de la guerre de cent ans). L'établissement ne va pas durer longtemps. Les religieux vont repartir au royaume d'Aragon. Seuls 4 d'entre eux restent au prieuré.

Louis de Bar fit venir alors 3 religieux du Brabant en Belgique. Le prieuré revient alors à l'ordre de St Augustin.

En 1410, les archives précisent qu'un Hollandais est prieur du prieuré Sainte-Marie près du village de Bourg.

Déclin du prieuré de Cherrey :

Peu à peu, le rayonnement du prieuré va décliner. De nombreuses bandes armées défilent sur la route en cette période trouble de la guerre de cent ans, rendant ce lieu peu sûr. Le prieuré fut annexé à la cure de Bourg qui dépendait de Saints-Geosmes. Un texte daté de 1645 parle du curé-prieur de Cherrey qui donnait 60 sols à la cure de Saints-Geosmes. Le prieuré s'appauvrit. En 1563, le curé prieur de Bourg ne paie plus ses dîmes. (Un dixième des produits de la terre et de l'élevage). En 1745, Pierre Rallet, curé de l'église St Pierre et St Paul de Langres se déporte du droit qu'il peut avoir au prieuré de Cherrey.

La chapelle du prieuré est détruite en 1770. Une modeste chapelle, reconstruite au pied de la source resta encore visible quelque temps. Un corps de ferme a été reconstruit.

En 1790, il est fait état d'un champ en dessous de Cherrey qui a servi comme cimetière durant la période d'existence du prieuré.

A la révolution, après 1789, les bâtiments auraient été rachetés par Claude de Troyes. Ils comprenaient cinq parties appelées des « châtz » avec des murs porteurs, sensiblement les mêmes qu'aujourd'hui.

Autres renseignements :

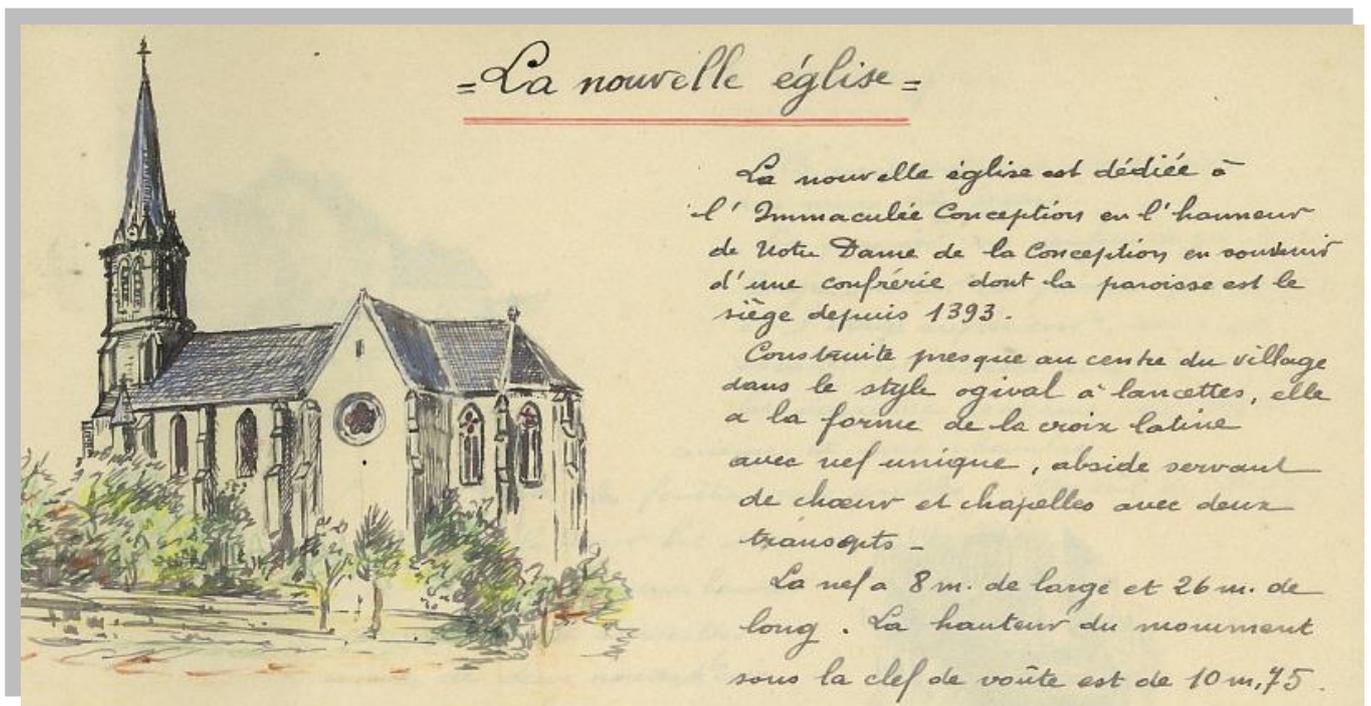
Au cimetière, deux épitaphes sur un monument funéraire portent les inscriptions suivantes :

- A la mémoire de François CONSTANT, aubergiste à Cherrey, né en 1778, décédé le 15 mai 1851, à l'âge de 73 ans, et de Marguerite GOURIET, son épouse, née en 1788, décédée le 15 mars 1866, à l'âge de 78 ans.
- Ici repose le corps de Marguerite CONSTANT, épouse de Jean-Baptiste HUDELET, née en 1814, décédée en 1899, à l'âge de 85 ans.
- Ici repose le corps de Jean-Baptiste HUDELET, né le 17 février 1816, décédé le 17 juin 1903.
- Il fut maire de Bourg pendant 45 ans.

Il y avait bien une auberge en Cherrey durant tout le 19^{ème} siècle, François CONSTANT en étant le tenancier. L'auberge accueillait les voyageurs des diligences.

Elle a été reprise sans doute ensuite par Jean-Baptiste HUDELET qui a été maire de Bourg pendant 45 ans.

Ce sont les familles HUDELET CONSTANT qui ont été les principales donatrices pour la construction de l'église du village en 1894. Les époux HUDELET CONSTANT y ont célébré leurs noces de diamant (60 ans de mariage), le 4 décembre 1899.



Le premier semestre 2016 en images

Noël lumineux au village

Le village a revêtu ses habits de lumière. Cette année particulièrement, la fièvre lumineuse a gagné les façades des maisons métamorphosées par l'apparition de guirlandes étincelantes aux couleurs vives, de motifs clignotants, de facétieux père Noël à l'assaut des maisons ou à l'affût derrière les vitres et d'autres multiples décorations. La place de la mairie est égayée par des illuminations et par le traditionnel sapin garni de boules multicolores et de guirlandes scintillantes. Même l'église, éclairée de l'intérieur, est magnifiée par la beauté de ses vitraux. Une petite tournée nocturne vaut vraiment le coup d'œil. On ne peut que féliciter et encourager les initiatives créatrices qui embellissent le village. Tout est prêt pour la venue du père Noël qui, aux dernières nouvelles, sera de passage à la salle de convivialité le 22 décembre pour tous les enfants sages du village.



Le père Noël est passé



Mardi 22 décembre, en soirée, les enfants de moins de 10 ans accompagnés de leurs parents, grands frères et grandes sœurs se sont retrouvés à la salle de convivialité suite à l'invitation de la municipalité qui leur avait annoncé la venue du père Noël pour la première fois au village.

Les enfants ont regardé un film en essayant de contenir leur fébrilité, puis le bonhomme tout vêtu de rouge et à la longue barbe blanche est arrivé. Tour à tour, chaque enfant lui a affirmé qu'il avait été bien sage, le père Noël leur répondant avec un large sourire qu'il n'avait pas entendu leurs bêtises car il était un peu sourd. Il ne pouvait alors que distribuer ses sachets de chocolat et ses paquets cadeaux. Les petits ont découvert un jouet et les plus grands un jeu de société. Après quelques photos souvenirs et des bisous pour remercier le père Noël, les enfants ont joué ensemble et ont dégusté avec leurs familles le goûter qui a clos cette belle rencontre pleine de joie et de tendresse.



Vœux de la municipalité



La cérémonie des vœux de la municipalité s'est déroulée dimanche 10 janvier à la salle de convivialité, devant une grande partie des habitants et en présence de personnalités invitées à ce rendez-vous annuel, l'occasion également d'accueillir les nouveaux habitants.

Dans son allocution de bienvenue, le maire Dominique Thiébaud a présenté, à tous, ses meilleurs vœux pour 2016, avec des paroles d'espoir, de sérénité et de paix dans notre pays et dans le monde après les événements tragiques de l'année écoulée. Il a adressé des remerciements appuyés aux bénévoles pour leur implication dans la vie communale concernant l'embellissement du village et l'entretien de l'environnement, un bénévolat qui se veut exemplaire aux yeux d'autres collectivités. L'année 2016 va commencer sous de bons auspices avec la réalisation des travaux de voirie au lotissement au printemps. Elle sera aussi marquée par le début de restauration de l'Escargot en collaboration avec l'association Bourg Patrimoine et Traditions organisatrice, par ailleurs, de manifestations festives dans l'année, en complément des repas organisés par la commune et d'autres associations, l'occasion d'utiliser la nouvelle cuisine qui a reçu ses derniers équipements. Le maire a ensuite remercié de leur présence Christine Guillemy, 2^{ème} vice-présidente de la région Grand-Est, Marie-José Ruel, Présidente du Grand-Langres et les conseillers départementaux Yvette Rossignaux et Jean-Michel Rabiet. Tous ont présenté leurs bons vœux à l'assistance et prospérité pour la commune. Les conseillers départementaux ont fait part de leur soutien de proximité aux habitants du canton comme aux collectivités locales. Christine Guillemy a souhaité « le rassemblement face aux dangers encourus par notre pays pour lutter contre le terrorisme afin que notre démocratie demeure et, pour la région, le développement de la formation professionnelle par l'apprentissage, l'aménagement du territoire au profit de la ruralité ». Le maire a ensuite salué les nouveaux habitants qui se sont vus remettre un panier garni en cadeau de bienvenue dans la commune. La cérémonie s'est poursuivie autour du verre de l'amitié, l'occasion d'échanges entre tous.



Pour fêter ses cinquante ans d'existence, le syndicat des bouilleurs de cru de Bourg avait convié les habitants du village à un repas d'anniversaire. Ainsi, dimanche 31 janvier, trente personnes se sont retrouvées à la salle de convivialité pour ces agapes sympathiques. Dans son mot de bienvenue, le président Dominique Thiébaud a remercié de leur présence les bouilleurs de cru et les invités, certains passant en hiver à l'atelier de distillation pour voir fonctionner l'alambic et s'intéresser à la subtile fabrication de l'eau de vie. Il a rappelé, à l'aide d'un diaporama, les grands moments de la vie du syndicat créé en 1965 par 24 personnes. Il a salué la présence au repas de deux membres fondateurs, Robert Billard et André Gouriet, toujours adhérents, qui, d'année en année, ont fait profiter de leur expérience les jeunes générations. Après quelques instants d'échanges et de salutations autour du buffet apéritif, les convives ont apprécié un régal culinaire préparé par un traiteur de Vaux-sous-Aubigny, avec, au menu, un coq au vin précédé d'une croustade de veau, suivi des saveurs de l'étable et d'un délice aux framboises qui a régalé le palais des gourmands. Les bouilleurs de cru se devaient de faire déguster avec modération à leurs invités quelques douceurs de leur fabrication. Jeu de cartes, discussions et anecdotes ont émaillé l'après-midi dans une ambiance cordiale. Un agréable dimanche festif qui restera un excellent souvenir dans les annales de la vie du syndicat.

Repas chaleureux pour les 50 ans du Syndicat des bouilleurs de cru



La tradition de carnaval renaît au village



Mardi 9 février, dans l'après-midi, une douzaine d'enfants ont mis à profit cette période de vacances pour fêter carnaval. Le défilé coloré était riche en costumes : pirates et chevalier médiéval côtoyaient les princesses, reine de cœur et Spidermann encadrés par une mamie bibendum. Sous un ciel habillé de pluie, ils sont passés de maison en maison, tout heureux, non seulement de faire admirer leurs déguisements, mais aussi de recevoir piécettes et friandises. Le temps d'un après-midi, ils ont égayé les rues du village de vie et de couleurs. Ils se sont retrouvés ensuite à la salle de convivialité où les attendait un goûter qui sentait bon les crêpes et les beignets préparés par les mamans, mamies et nounous. Cette journée s'est terminée par le partage du fruit de la collecte au milieu des rires et des cris de joie. Bravo pour cette heureuse initiative toujours fort appréciée par les habitants.

Bourg Patrimoine et Traditions dévoile son programme

Vendredi 29 janvier, l'association Bourg Patrimoine et Traditions a tenu sa première assemblée générale à la salle de convivialité en présence de nombreux adhérents. Le président Bernard Gouriet a ouvert la séance en présentant ses vœux à l'assemblée et a exprimé des souhaits de prospérité pour l'association. Il a remercié la municipalité pour le prêt de la salle et il a souligné la bonne vitalité de l'association due à l'investissement solidaire des membres. Il a remercié tous les bénévoles enthousiastes et assidus qui participent à l'organisation des manifestations festives. La secrétaire Cindy Hache a dressé le bilan des activités de l'année 2015 dont les temps forts, le poulet party et la soirée beaujolais ont eu un grand succès. Simone Gouriet, la trésorière a détaillé le bilan financier très positif qui a été accepté à l'unanimité de même que le rapport moral et le rapport d'activités. Le tiers sortant a été réélu à l'unanimité avec l'élection d'un nouveau candidat au conseil d'administration constitué désormais de 15 membres. Le bureau a été ensuite reconduit. La cotisation reste inchangée à 5 €. Le programme festif de l'année a été établi (voir en encadré) avec, en prévision, le démontage de l'escargot. Les débats de l'assemblée ont porté sur les orientations futures de l'association. Par rapport aux propositions formulées, le conseil d'administration conduira une réflexion sur le volet culturel : coutumes, traditions, savoir-faire, conférence sur le patrimoine. D'ores et déjà, l'association a annoncé sa participation à la manifestation prévue en 2017 initiée par la commune pour commémorer le centième anniversaire de la création du camp américain de Bourg. La présentation d'un diaporama sur les manifestations 2015 préparé par Sébastien a clos cette réunion qui s'est terminée dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié offert par la municipalité et accompagné des amuse-bouches préparés par les adhérentes.

Pour prendre date, le programme 2016

Soirée tartiflette : samedi 12 mars

Poulet Party : dimanche 7 août (événement phare de l'année)

Soirée Beaujolais : vendredi 18 novembre

Prévision d'une conférence sur le patrimoine : date à définir.



Le beau temps mobilise les bonnes volontés

Le dimanche 20 mars, le temps superbe de cette première journée de printemps a incité une dizaine de bénévoles dont un nouveau venu à consacrer un peu de leur temps au service de la commune. Au programme de cette première matinée de bénévolat de l'année 2016 : bûcheronnage, piquetage du terrain de jeux de l'Echenot en vue de la pose d'une clôture et autres petits travaux d'intérieur à la salle de convivialité où tout le monde s'est retrouvé à midi pour dresser le bilan de cette séance de travail collectif, l'occasion aussi de définir la liste des prochains travaux qui auront lieu au mois d'avril. Un bel exemple de solidarité pour le bien être du village.

Une soirée tartiflette réussie

Le samedi 12 mars, les membres de Bourg Patrimoine et Traditions ont tout mis en œuvre pour organiser leur première tartiflette qui a réuni une cinquantaine de personnes à la salle de convivialité du village. Tous les ingrédients étaient réunis pour la réussite de cette soirée savoyarde : un petit air de printemps avec les bouquets de jonquilles, un apéritif et des plateaux d'amuse bouches bien garnis, la tartiflette et sa salade paysanne pour conquérir les papilles de tous et une farandole de desserts concoctés par les fines pâtissières de l'association. Chacun s'est régalé et resservi à volonté satisfaisant leur appétit de gourmets. Des chansons, des plaisanteries et des rires ont égayé continuellement le repas dans une ambiance cordiale et chaleureuse. Le président n'a pas manqué de remercier toute son équipe pour leur travail et leur investissement dans ces soirées festives où tout le monde est heureux de se retrouver en famille et entre amis. Un beau moment de rencontre qui fait vivre le village.



La fibre optique de Bourg à Brennes



Dans le cadre du prolongement de l'installation de la fibre optique de l'armoire de raccordement de Bourg à la commune de Brennes, une entreprise spécialisée des Vosges procède actuellement à la pose des fourreaux qui accueilleront ultérieurement la fibre optique. La réalisation des tranchées, fortement mécanisée, nécessite une organisation rigoureuse du chantier. Les fourreaux sont enfouis avec la technique dite de la micro tranchée, à l'aide d'une trancheuse qui creuse, envoie les déblais dans un camion et, à l'arrière, procède à la pose des fourreaux dans la tranchée, laquelle est bouchée, à la suite, par du béton déversé par une bétonnière dans un « bol ». A l'arrière de cet engin, une plaque aplatit le dessus de la tranchée. Cette technique d'enfouissement permet une exécution rapide des travaux et minimise ainsi les contraintes des automobilistes et des riverains. Seulement deux jours, les 5 et 6 avril, ont été nécessaires pour effectuer la traversée du village avec cette nouvelle technique...de quoi étonner et émerveiller les habitants qui se rappellent du temps pas si éloigné des pelles et des pioches.

Nettoyage de printemps



C'est par une matinée bien fraîche, mais sous un beau soleil que quatorze bénévoles se sont retrouvés devant la mairie dimanche 26 avril pour une matinée de travail collectif. Un café brioche a permis de répartir les tâches. Une équipe féminine s'est chargée de l'intendance et du nettoyage de printemps de la salle de convivialité et des locaux de la mairie. Un autre groupe a commencé à installer les piquets de clôture du terrain de jeux de l'Echenot, tandis que deux autres équipes, tronçonneuses et sécateurs en mains, ont procédé à du bûcheronnage et à l'élagage de haies. A midi, les élus, organisateurs de cette matinée de travail, n'ont pas manqué de remercier les participants et les ont conviés au verre de l'amitié, l'occasion de définir le programme de la prochaine séance.



Le 8 mai : Une commémoration bien suivie par toutes les générations.



Au village, le temps du souvenir se perpétue de manière toujours égale depuis des décennies. La commémoration au monument aux morts du 71^{ème} anniversaire de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale a été bien suivie par les habitants avec la présence de nombreux jeunes. Après la lecture par le maire du message officiel du Secrétaire d'Etat des anciens combattants, l'ordre du jour du Maréchal de Lattre de Tassigny a été lu par Florian et, conjointement avec le maire, Loïc a déposé une gerbe au pied du monument aux morts en hommage aux disparus de toutes les guerres. Après la minute de silence, les voix des jeunes se sont mêlées à celles des adultes pour chanter la Marseillaise et l'émouvant chant des Partisans. Après avoir remercié les acteurs de la préparation de cette cérémonie, le maire a convié tous les participants au traditionnel verre de l'amitié.

La retraite à l'horizon pour Martial Aubertot.



Après la cérémonie du 8 mai au monument aux morts suivie par une nombreuse assistance, les participants se sont retrouvés à la salle communale pour un moment de convivialité autour du verre de l'amitié, l'occasion pour la municipalité et les habitants de remercier le secrétaire de mairie Martial Aubertot qui a cessé ses fonctions à Bourg, fin février, dans le cadre d'une retraite qui s'annonce prochainement. Martial a été nommé secrétaire de mairie de la commune en 1991. Dans son discours, le maire Dominique Thiébaud a souligné sa discrétion, ses compétences et son humeur toujours égale, à l'écoute des habitants, essayant de répondre au mieux à leurs démarches. Il s'est beaucoup investi dans les diverses tâches administratives : état civil, urbanisme, comptabilité...et surtout dans la mise en place de la dématérialisation. Le maire a rappelé que Martial a reçu, en 2014, la médaille d'honneur régionale départementale et communale au titre de ses activités au sein de la commune et d'autres collectivités. Pour ses 25 années de services rendus à la commune de Bourg, Martial a reçu, en cadeau, au cours de cette cérémonie du 8 mai, un moment de gastronomie à savourer avec son épouse qui s'est vue remettre, un bouquet de fleurs, sous les applaudissements de l'assemblée. A l'unisson, les participants à la cérémonie ont souhaité à Martial Aubertot une prochaine retraite, longue et heureuse.

Un nouveau visage au secrétariat de mairie

Depuis le 1^{er} mars, Françoise Okonski a repris le poste de secrétaire de mairie suite au départ de Martial Aubertot qui bientôt va faire valoir ses droits à la retraite.

Issue du privé où elle a exercé pendant huit ans dans un cabinet comptable, Françoise a travaillé ensuite au sein d'associations de développement local. A partir du 1^{er} novembre 20002, elle a intégré, en tant qu'agent territorial, la communauté de communes de l'étoile de Langres devenue aujourd'hui la communauté de communes du Grand Langres. Elle a également en charge les secrétariats de mairie de Saint-Maurice et Chatenay-Macheron. Ainsi, elle est très au fait des démarches administratives dans les différents secteurs liés à la vie d'une commune. Sa fonction au sein communautaire lui permet également de bien connaître le tissu relationnel entre la CCGL et les communes. Fort de sa disponibilité et de son sens des relations humaines, elle saura apporter son soutien à la municipalité et aux habitants. Souhaitons lui bonne adaptation dans son nouveau poste.



Le village s'habille de fleurs



La pluie prévue dès le matin est arrivée seulement l'après-midi à la grande satisfaction des dix bénévoles réunis à 9 h devant la mairie, le dimanche 22 mai, pour effectuer le fleurissement hors sol de la commune. Les mains vertes se sont activées pour garnir les vasques et les jardinières de multiples plants en mélangeant harmonieusement les volumes et les couleurs. Si la pluie, pour l'instant, a assuré un bon arrosage naturel, espérons des journées plus ensoleillées pour égayer les couleurs des fleurs. Les massifs à l'entrée du village seront garnis quand le temps le permettra. Avec l'émulation, qui sans nul doute va gagner les particuliers, le village montrera cet été ses plus beaux atouts.



Le terrain de jeux est sécurisé



Samеди 4 juin, des bénévoles se sont retrouvés au lieu-dit l'Echenot pour terminer la pose du grillage de clôture du terrain de jeux située à proximité d'un talus. Désormais, les joueurs pourront évoluer en toute sécurité et ils n'auront plus à récupérer le ballon qui avait tendance à se retrouver souvent au pied du talus. Une heureuse initiative réalisée grâce au don fait par l'amicale des anciens sapeurs pompiers lors de sa dissolution.

Carnet blanc : Mathilde et Ernest



Une belle journée que celle du samedi 18 juin pour Mathilde Jaughey, coiffeuse et Ernest Dos Santos, cadre hygiène, sécurité, environnement chez Freudenberg, qui ont uni leurs destinées en présence d'une nombreuse assistance d'amis et familles respectives venus partager leur bonheur. Arrivés sous la pluie, ils avaient tous à la bouche l'adage « mariage pluvieux, mariage heureux ». Avant d'entamer la cérémonie officielle, le maire, Dominique Thiébaud, a salué les futurs mariés par un petit préambule convivial soulignant leur parfaite intégration au village depuis leur arrivée en 2011 et l'implication d'Ernest, son ami et collègue, dans la vie communale. Après avoir énoncé les devoirs et obligations des futurs époux, le maire a reçu leur consentement mutuel sous les applaudissements de l'assistance et sous les yeux admiratifs de leurs enfants Inès, 8 ans et Paolo, 4ans et demi, qui attendaient ce jour avec impatience. Le cortège s'est ensuite rendu vers l'église toute proche pour la cérémonie religieuse. Mgr Touvet, évêque de Châlons en Champagne, assisté du père Philippe Robert, ont béni l'union des mariés avec une grande solennité empreinte d'émotion. A la sortie, le couple a été salué par une haie d'honneur composée d'haltères et sous une pluie de riz et de confettis. Mathilde a été très émue quand sa professeur de danse a exécuté devant l'assistance un numéro de tissu aérien d'une grande élégance. Les mariés ont ensuite entraîné leurs invités sous un chapiteau et à la salle de convivialité pour partager un magnifique vin d'honneur dans une ambiance chaleureuse. Tous nos vœux de bonheur aux époux et félicitations à leurs familles.



Les décisions du conseil

Séance du 18 décembre 2015

Schéma départemental de coopération intercommunale : Le maire a présenté au conseil le projet de schéma de coopération intercommunale élaboré par M. le Préfet. Après en avoir débattu, le conseil a émis un avis défavorable sur ce projet tout comme pour le projet de fusion des syndicats. Le conseil a estimé que l'échéance 2017 n'est pas réaliste et trop proche au vu des dernières fusions. Il a considéré qu'un laps de temps plus long est nécessaire pour stabiliser le fonctionnement des intercommunalités regroupées. En revanche, il est favorable au rapprochement avec la Communauté de communes du Bassigny dès 2017. Il ne s'oppose pas, non plus, au rapprochement avec Chalindrey, le bassin de vie de ces deux intercommunalités étant orienté vers Langres.

Approbation du schéma de mutualisation 2015-2020 : Après en avoir délibéré, le conseil a émis un avis favorable sur le rapport du projet de schéma de mutualisation présenté.

Modification des statuts de la CCGL : Le conseil a approuvé, à l'unanimité, la modification des statuts de la Communauté de Communes du Grand Langres, complétant la compétence d'action sociale d'intérêt communautaire, à compter du 1^{er} janvier 2016.

Approbation du rapport Clect : Le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la CCGL a été approuvé à l'unanimité.

Dissolution du CCAS : Après avoir entendu les explications du maire concernant la loi sur la nouvelle organisation des territoires, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de dissoudre le CCAS. Cette mesure entrera en application au 31 décembre 2015. Le passif et l'actif du CCAS seront intégrés dans le budget principal de la commune. Le conseil a décidé de créer une commission chargée d'organiser chaque année le repas des aînés.

Contrat d'assurances des risques statutaires : Le conseil a approuvé les taux et prestations négociés par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire avec Siaci Saint Honoré. Il a décidé d'adhérer, à compter du 1^{er} janvier 2016, au contrat d'assurance groupe (2016-2019) et jusqu'au 31 décembre 2019.

Contrat informatique SEGILOG : Le maire a fait savoir à l'assemblée que le contrat informatique SEGILOG regroupant les communes d'Arbot, Cohons, Bourg et Orbigny-au-Mont prendra fin le 28 février 2016. Le secrétaire de mairie qui avait pour mission de gérer l'équipement informatique pour ces 4 communes a fait valoir ses droits à la retraite. Il appartient donc désormais, à chaque commune concernée, de prévoir un contrat individuel. Le conseil a décidé de conclure un contrat de 3 ans auprès de la société SEGILOG au prix de 1776 € TTC à compter du 1^{er} mars 2016.

Tarifs eau et assainissement 2016 : Le conseil a décidé de ne pas modifier les tarifs d'eau et d'assainissement qui resteront fixés comme suit : Eau : Abonnement : 45 €, de 0 à 100 m³ : 1,20 € par m³, plus de 100 m³ : 1 €, enlèvement compteur : 80 €. Assainissement : abonnement : 25 € et 0,60 € par m³ d'eau utilisée ; Redevances pollution et modernisation des réseaux : à actualiser. Deux relevés et facturations auront lieu chaque année sans lien entre les deux périodes trimestrielles.

Au fil des dossiers

- Le conseil a désigné Dominique Thiébaud pour représenter la commune au sein de la commission locale, collège électoral chargé de la désignation des délégués au comité syndical du Syndicat départemental d'énergie et des déchets.
- Il a décidé de renouveler le matériel informatique pour une somme de 1 000 €.

- Il a décidé d'ouvrir des crédits au BP 2015 en prévision des travaux de voirie et d'achats pour l'informatique et pour la salle des fêtes. Une ouverture de crédits de 95 000 € sera effectuée au budget lotissement.
- Il a décidé de la reprise de résultat du service des eaux et assainissement en totalité.
- Le maire a fait part à l'assemblée d'une lettre de M. Martial Aubertot annonçant sa démission de son poste de secrétaire de mairie au 1^{er} mars 2016. Le conseil en a pris acte et a chargé le maire de recruter un remplaçant ou de demander à la CCGL de pourvoir aux besoins de la commune dans le cadre de la mutualisation.
- Le conseil a décidé d'acheter une chambre froide et une gazinière avec four pour la salle des fêtes pour une somme de 3 964,68 €.
- Il a nommé Ernest Dos Santos comme membre suppléant à la Conférence Internationale du Logement.
- Il a donné son accord concernant les moyens d'action de la future police intercommunale.
- Il a donné un avis favorable pour la signature d'un bail emphytéotique avec le propriétaire du terrain où se situe l'Escargot dans le cadre du projet de sa rénovation en collaboration avec l'association Bourg Patrimoine et Traditions.
- Il a décidé de participer au groupement de commandes « voirie » coordonné par la CCGL.
- L'assemblée a été informée des travaux concernant la déviation de Prauthoy.

Séance du 31 Mars 2016

Comptes administratifs 2015 : Le conseil a approuvé les comptes administratifs qui présentent, pour le budget communal, un excédent global de clôture de 110 224,32 €, et, pour le budget eau et assainissement, un solde positif de 60 038,46 €. Il a approuvé également le compte administratif du lotissement qui présente un excédent global de 16 575,36 €.

Affectation des résultats : Le conseil a affecté, à l'unanimité, les résultats 2015 aux budgets primitifs 2016, de la manière suivante : pour le budget communal, 78 384,90 € en fonctionnement et 22 109,71 € en investissement, pour le budget eau et assainissement, 2 093,60 € en fonctionnement et 21 944,86 € en investissement.

Il a également décidé, pour le budget du lotissement, de reporter l'excédent de 134 837,92 € en fonctionnement, et le déficit de 118 262,56 € en investissement.

Taux d'imposition 2016 : Après présentation de l'état de dette et au vu des informations sur les prises de compétences du Grand Langres qui provoqueront inévitablement une hausse des taux de l'intercommunalité, le conseil a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter pour 2016 les taux des 3 taxes directes locales qui sont maintenus comme suit : taxe d'habitation : 20 % , taxe foncier bâti : 18,66 % , taxe foncier non bâti : 29,20 %, soit un produit attendu de 61 491 €.

Subventions : Le conseil a décidé d'attribuer les subventions suivantes : Société de chasse Saint-Hubert de Bourg : 100 €, Amicale des donneurs de sang : 92 €, AFM Téléthon : 50 €, Coopérative scolaire de Saints-Geosmes : 200 €.

Budgets primitifs 2016 : A l'unanimité, le conseil a voté le budget primitif communal qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, à 219 310 € en fonctionnement et à 121 493 € en investissement. Le budget eau et assainissement s'équilibre à 59 969 € en fonctionnement et à 43 130 € en investissement. Le budget du lotissement s'équilibre à 509 215,80 € en fonctionnement et à 492 620,44 € en investissement.

Au fil des dossiers

- Le conseil a décidé de contractualiser avec la Communauté de Communes du Grand Langres pour une mise à disposition d'une secrétaire de mairie pour une durée de 5 heures par semaine, à partir du 1^{er} mars 2016. La rémunération des heures sera déduite des attributions de compensation.

- Le conseil a donné un avis favorable au passage dans la commune du rallye Terre de Langres, en espérant que toutes les parties prenantes le soient également, cette manifestation étant un outil de promotion du territoire.
- L'ancien terrain des carrières de Fosses est proposé pour l'implantation d'un mât de mesure dans le cadre d'un projet d'installation d'éoliennes avec le changement possible de VOR de Beauchemin.
- La cuisine de la salle de convivialité est désormais complètement équipée.
- Les travaux de voirie du lotissement viennent de commencer. Un complément d'éclairage public a été décidé pour l'extrémité de la rue de la villa gallo-romaine.
- Un repas champêtre avec feu d'artifice aura lieu le 13 juillet.

Séance du 2 juin 2016

Réservation de parcelle : Mr le Maire fait part à l'assemblée d'un mail du 24 mai 2016 de Mr DUHAUT et de Mme LOPES, par lequel ils émettent une offre d'achat sur le lot N°3 cadastré ZH 78 d'une superficie de 1705m². Le conseil accepte la vente et autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Police Intercommunale : le conseil communautaire a créé un service de police intercommunale mutualisé avec ses communes membres et principalement avec la ville de Langres au 1^{er} janvier 2016. La CCGL souhaite renforcer les services qu'elle rend aux communes membres. Il est nécessaire que les communes se prononcent sur la convention de service commun et sur les deux conventions relatives au fonctionnement du service. Chaque commune ne supportera le coût du service **qu'en cas d'utilisation de celui-ci**.

Le conseil décide d'approuver la signature de la convention de coopération avec la gendarmerie, préalable aux arrêtés de port d'armes, ainsi que la convention avec l'ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions).

Schéma départemental de coopération intercommunale : Le maire a présenté au conseil le projet de schéma de coopération intercommunale élaboré par M. le Préfet en date du 29 mars 2016 qui décide de la fusion de la CCGL et de la CCB (Communauté de Communes du Bassigny). Après en avoir débattu, le conseil a émis un avis favorable sur ce projet

Durée d'amortissement logiciel Segilog : la durée d'amortissement du logiciel est fixée à 3 ans

Au fil des dossiers

- Il est décidé de poser les numéros et plaque de rues pour la rue de la Caillette et de la Villa Gallo-romaine. Les habitants de ces rues sont priés d'informer l'ensemble des organismes ou autres correspondants de leur adresse et numéro ainsi affectés.





BOURG et FACEBOOK



La mairie de Bourg sévit sur la toile avec le site internet www.mairiedebourg.fr mais aussi sur les réseaux sociaux avec une page FACEBOOK contenant toutes les informations, les évènements qui émaillent la vie du village.

Rendez-vous sur FACEBOOK et « Liker »

The screenshot shows the Facebook page for 'Mairie de Bourg'. The page header includes the name 'Mairie de Bourg' and navigation options like 'Page', 'Messages', and 'Statistiques'. The cover photo depicts a village scene. Below the cover, there are navigation tabs: 'Accueil', 'À propos', 'Photos', 'Évènements', and 'Plus'. The main content area features a post from 'Mairie de Bourg' dated June 23, 2017, at 20:37. The post text reads: 'après la mairie mariage religieux en l'église de Bourg, messe célébrée par l'Évêque de Chalons et ami de la famille, Mgr Touvet accompagné du père Robert'. The post includes a photo of a wedding ceremony with a priest and a couple. To the right of the post, there is a 'Statut' section with options for 'Photo/vidéo' and 'Offre, Évènement+'. Below the post, there is a section titled 'CARNET BLANC Mathilde et Ernest' with a photo of a couple and a child. The left sidebar shows community statistics, including '70 mentions J'aime' and '0 cette semaine'. The right sidebar shows 'CETTE SEMAINE' with '5 Portées de publications', '3 Interactions avec la publication', and '0 Clics vers le site web'. There is also a 'Booster' button.



7 bonnes raisons de devenir Bourgeois ou de le rester

1. Bourg, c'est dès le premier coup d'oeil, un joli village marqué par l'Histoire, mais aussi tourné vers le futur avec la réalisation du lotissement. En été, il est mis en valeur par le soin porté au fleurissement et à l'entretien des espaces verts, aussi bien sur les propriétés privées que celles de la commune grâce à une équipe de bénévoles dynamiques.
2. Côté infrastructures, le village est équipé de l'assainissement collectif (sauf Cherrey), le haut débit est installé depuis 4 ans, d'une salle des fêtes avec cuisine équipée.
3. C'est aussi un village situé à proximité des infrastructures, commerces et services des communes les plus proches. Ainsi, les Bourgeois ont par exemple accès, à moins de 5 kilomètres, à un point santé, un centre aquatique et autres équipements sportifs, des musées et salles de spectacles, de nombreux commerces dont la liste va encore s'étendre. Et pour ceux qui auraient des difficultés à se déplacer, des commerces ambulants desservent la commune.
4. Autre atout pour notre village, un accès proche à l'autoroute Langres-Sud qui facilite les déplacements. Ainsi, Troyes est environ à 1h30 par la A5, Paris à 3h, Lyon à 2h30 par la A6, Nancy à 2h.
5. Bourg est également à moins d'une heure de Dijon par la route.
6. Bourg est situé dans un secteur touristique grâce à son histoire et son environnement. Même si aujourd'hui peu de traces restent visibles de son passé, notre village possède un riche patrimoine historique et architectural : villa gallo-romaine, prieuré de Cherrey, escargot, nombreuses maisons anciennes, restes du château-fort, camp américain... La proximité de Cohons avec son escargot, ses jardins et animations, de Langres, l'une des « 50 plus belles villes de France » et élue récemment sur les réseaux sociaux « plus belle ville fortifiée de France », et avec plusieurs lacs et bases de voile, peut donner aux habitants de Bourg des idées de sorties et activités.
7. Habiter ici rime souvent avec s'engager dans l'associatif. Le sud de la Haute-Marne compte un grand nombre d'associations culturelles et sportives, Bourg n'y fait pas défaut. Outre l'association des Bouilleurs de Cru, la société de chasse Saint Hubert, la récente association Bourg Patrimoine et Traditions, des matinées de bénévolat fédèrent bon nombre d'habitants pour améliorer le cadre du village, tout en diminuant les dépenses. Elles permettent aussi aux nouveaux habitants de faire connaissance.



Il y a cent ans ... George Smith PATTON

Il y a cent ans, la Grande Guerre déchirait l'Europe. Notre village apportait sa contribution à l'Histoire en accueillant nos alliés américains. A Bourg s'installait un jeune officier américain d'une trentaine d'années, qui allait laisser quelques traces dans les cahiers de l'Histoire. Ce personnage, quelquefois qualifié d'arriviste, fut une figure et reste présent dans les mémoires.

Né le 11 novembre 1885 en Californie, le futur Général George Smith PATTON, issu d'une famille aisée d'origine écossaise, est petit-fils de militaire. Il fait son apprentissage à West Point de 1904 à 1909 et décide d'entrer dans la cavalerie. Il se distingue ensuite par son parcours un peu particulier.

En 1912, il représente les Etats-Unis aux Jeux Olympiques de Stockholm dans l'équipe de pentathlon, puis part pour Saumur apprendre l'escrime. Il développe grâce à son maître d'arme un type de sabre qu'il fera approuver par l'état-major de la cavalerie américaine et qui équipera celle-ci par la suite.

Le 4 avril 1917, l'entrée en guerre des Etats Unis proclamée par le président Wilson, marque un tournant dans la vie de Patton. Le Général Pershing est désigné pour diriger et organiser les troupes américaines en France, en collaboration avec le Maréchal Joffre et d'autres représentants des armées.

C'est ainsi que les alliés arrivent en Haute-Marne et que le QG s'installe à Chaumont. La grande capacité d'accueil, le terrain favorable aux exercices, son réseau ferroviaire ainsi que sa position centrale du front de l'est, font de la Haute-Marne un lieu intéressant et discret.

C'est à Bourg que le Lieutenant-Colonel PATTON crée le premier centre d'instruction de blindés de l'armée américaine : l'U.S.A TANKS CORPS. Au 1^{er} janvier 1918, c'est plus de 300 chars Renault FT17 qui s'entraînent ici. En septembre 1918, il prend lui-même la direction des opérations en mettant en pratique six mois d'instructions sur le champ de bataille de St Mihiel et poursuit son avancée dans la Meuse.

Après la guerre, George Smith PATTON reste dans la cavalerie sans quitter des yeux la mécanisation de l'armée, et demeure un spécialiste des blindés. La seconde guerre mondiale est l'occasion d'un passage éclair de notre illustre général à Bourg.

En 1945, le général PATTON perd la vie suite à un accident de voiture en Allemagne après avoir marqué l'Histoire de son empreinte. Son parcours nous montre combien maintenir le souvenir est important. A l'automne prochain, Mme Helen Patton, petite-fille du Général, devrait être présente à Bourg lors des commémorations qui rappelleront aux plus grands ou feront découvrir aux plus petits, le courage et l'engagement de ceux qui ont permis la libération de la France.



INFOS PRATIQUES : QUOI DE NEUF ?

A retenir :

Mairie : - téléphone/fax - 03 25 88 01 23 - mairie.bourg@wanadoo.fr permanence le lundi de 16 h30 à 18 h 00

Site internet : <https://www.mairiedebourg.fr>

Gendarmerie de Longeau : 03 25 88 42 04

Trésor Public - perception de Langres : 03 25 87 06 62

EDF (sécurité dépannage) : 03 25 32 19 53

Correspondant du journal : 03 25 88 42 70 (Bernard Gouriet)

Personnes relais (église) : 03 25 88 43 30 (Marie-Claude Gay)

Préparation aux cérémonies religieuses : Maryvonne Massotte, Marie-Claude Gay

Sonneurs de cloches : Laurent Gouriet et Philippe Massotte

Collecte des bouchons en plastique et liège : Gislaine André

Gardes particuliers : Alexandre Liégé.

Transport à la demande par **TOP TRANSPORT** Tel N° 0 800 330 130

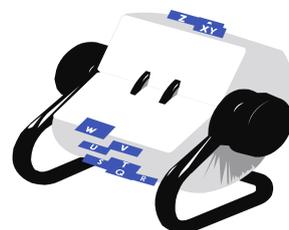
Notre village est desservi par : (cette liste n'est pas exhaustive)

Fromagers : un le mardi et un le mercredi après-midi.

Marchand de primeurs : le jeudi après-midi.

Marchand de boissons : le jeudi matin 2 fois par mois et le 1er lundi de chaque mois

Prêt à porter "Odile vous habille" : 1 fois par mois.



Erratum: la bonne photo pour le bon article (c'était pour voir qui avait l'œil)

Photo de la soirée beaujolais



Si vous souhaitez que votre journal évolue, si vous avez des idées d'articles, de rubriques que nous pourrions éditer, n'hésitez pas à vous mettre en relation avec votre « correspondant local »

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Comité de rédaction :

Dominique Thiebaud - Jean Marc Roux - Philippe Massotte - Aleth Moussus - Marylène Carbillet - Laurent Goutry - Bernard Gouriet



Jeu de l'été



Tous ces noms de rues et chemins de notre village sont écrits dans la grille.
Saurez-vous les retrouver ?



T	C	A	R	P	E	A	U	P	R	E	T	R	E	E	N	T
V	I	L	L	A	G	A	L	L	O	R	O	M	A	I	N	E
E	G	L	I	N	O	T	T	A	P	L	A	R	E	N	E	G
S	L	A	L	C	Z	X	B	H	R	C	P	E	S	E	U	L
D	S	A	W	E	M	R	P	I	T	H	O	J	K	M	B	I
Q	U	E	M	C	U	B	N	J	H	E	M	F	R	E	I	S
C	H	E	N	O	T	L	O	U	H	R	M	G	D	J	O	E
C	H	A	T	E	A	U	S	O	N	R	E	A	R	L	L	E
A	N	T	V	B	E	L	V	E	D	E	R	E	T	U	R	I
X	E	E	A	U	D	E	T	T	E	Y	E	G	R	A	O	D
F	L	O	U	D	C	A	I	L	L	E	T	T	E	S	S	B

Maintenant, il ne reste plus qu'à s'y promener par une belle journée ensoleillée.
Nous vous souhaitons un agréable été à tous.



Réponses au prochain numéro.